

TOUS ENSEMBLE POUR UN STAGE

GUIDE



EDITO

Pour être efficaces et permettre aux jeunes de confronter à la réalité leurs représentations du monde du travail, les parcours de formation intègrent de plus en plus des périodes de stage.

Mais quels sont les attendus de ces moments de découverte professionnelle, tant pour les jeunes que pour les entreprises et le corps enseignant ? Comment permettre la rencontre des intérêts de chacun, pour une réussite collective ?

Les associations familiales constatent souvent que les familles peuvent se trouver désorientées pour accompagner leurs jeunes dans la recherche et la réussite du stage.

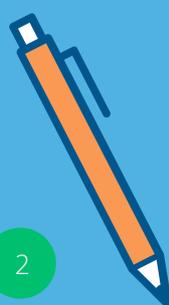
Quelle doit être la place des parents ? Comment peuvent-ils s'informer sur les enjeux liés aux stages ? Comment peuvent-ils épauler leurs enfants dans leur parcours vers la réussite ?

C'est pour apporter des réponses concrètes à ces interrogations que l'association Génération 2 Citoyenneté-Intégration, l'Udaf de l'Essonne, et leurs partenaires ont souhaité proposer une version réactualisée du guide « Tous ensemble pour un stage ».

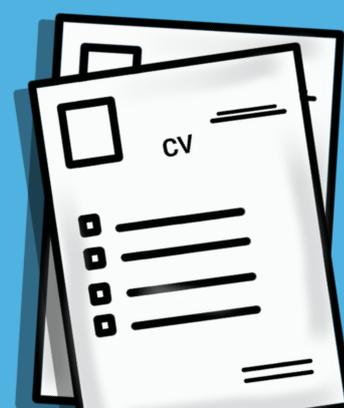
Ce guide s'adresse aux jeunes en recherche de stage. Il leur permettra de trouver des points de repère et des conseils pour leur recherche de stage, lors de sa réalisation et pour donner une suite à leur expérience. Il vise également à informer les familles pour qu'elles puissent accompagner leurs enfants en toute connaissance des enjeux et des acteurs.

Ce document s'adresse également aux entreprises, car il apparaît nécessaire de mettre en valeur les apports de la présence d'un stagiaire pour une entreprise, quelle que soit sa taille !

Le dernier volet de ce guide est consacré au corps enseignant, qui accompagne les jeunes au quotidien dans leurs parcours de formation.



2





L'association Génération II Citoyenneté Intégration est née en 2000. Implantée au cœur des quartiers prioritaires de la politique ville en Essonne, au Bois-Sauvage/Bois-Guillaume à Évry.

L'association est membre de l'Udaf de l'Essonne en 2003 et agréée Jeunesse Éducation Populaire en 2017.

Elle est le fruit de l'engagement bénévole de ses membres dans la vie associative auprès des migrants en majorité, depuis la fin des années 1980.

La conviction qui les anime est à la base de la prise de conscience qui les a amenés à créer un cadre structuré pour la poursuite de leurs ambitions.

L'association n'agit cependant pas en terrain vierge. Par ses compétences, et grâce à son équipe pluridisciplinaire, elle vient en appui et en complément à tout travail social existant, en apportant l'idée nouvelle de prendre en compte la famille comme un tout, c'est le contexte de la parentalité, et de donner l'envie d'être citoyen.

L'Union départementale des associations familiales de l'Essonne (Udaf 91), a pour mission de représenter et défendre les intérêts de toutes les familles du département auprès des pouvoirs publics.

Pour cela, elle réunit près de 60 associations familiales qui ont leur siège dans le département.

Les associations agissent auprès des familles du territoire dans une démarche de solidarité. Elles accompagnent les essonniens face à des problématiques spécifiques (parentalité, maladie, handicap, budget, etc.). Plus généralement, elles proposent des lieux de rencontre, de formation, d'épanouissement culturel, social, artistique, éducatif ou sportif, à travers l'ensemble de leurs activités.

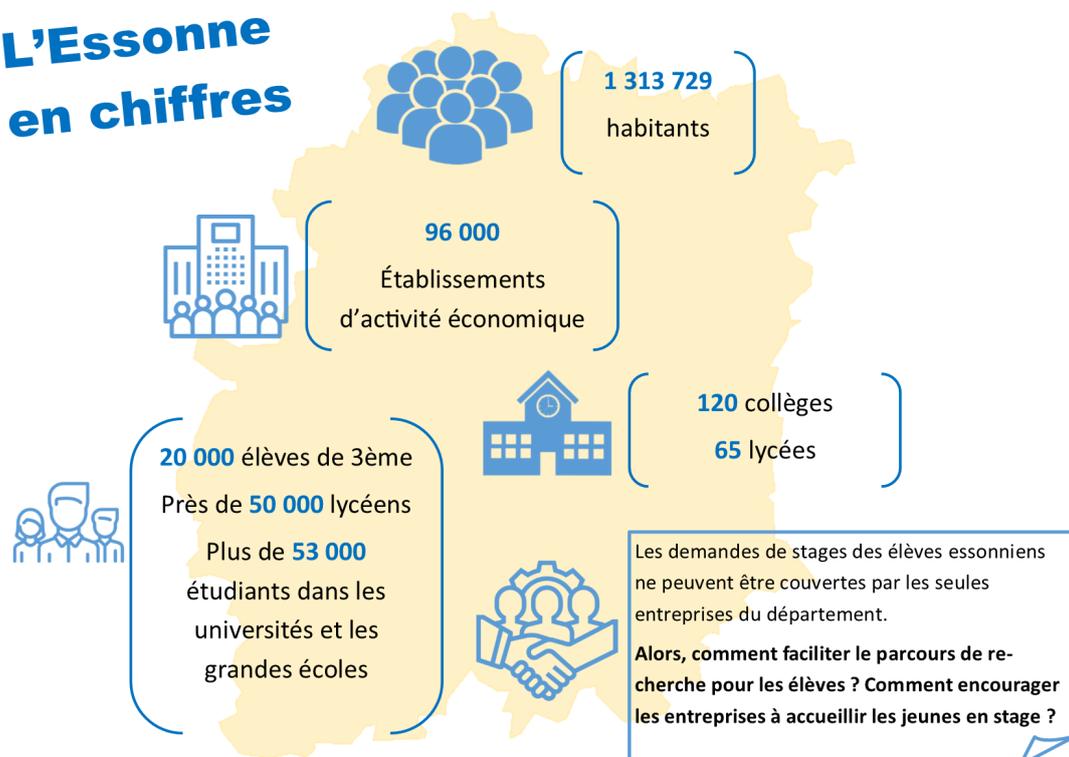
Grâce à ses représentants, l'Udaf porte la voix des familles dans près de 70 instances régionales ou départementales et siège au sein des centres communaux d'action sociale.

L'Udaf exerce également plus de 2 000 mesures judiciaires de protection des majeurs et d'aide à la gestion du budget familial.

Elle propose aussi de nombreux services aux familles, tels que le Point Conseil Budget, la médiation familiale, le microcrédit et des actions collectives.

LES STAGES EN ESSONNE

L'Essonne en chiffres



LES STAGES, UNE PROBLÉMATIQUE POUR LES JEUNES ?

Zoom sur l'action de Génération II en 2019

Des ateliers

Pour accompagner les jeunes et les familles dans l'accès au stage, au cours de l'année 2019, l'association Génération II a mis en place huit ateliers dédiés.

120 jeunes ont bénéficié de ces ateliers pendant le stage qu'ils effectuaient tout en découvrant le fonctionnement quotidien de l'association.

Pour Génération 2, cela a permis de mettre en avant des notions indispensables à la compréhension du monde professionnel.

Les 8 ateliers étaient structurés de la façon suivante :

1. la démarche de stage et comprendre sa convention ;
2. la confiance en soi et l'estime de soi ;
3. la lutte contre l'autocensure, l'autodiscrimination, la victimisation ;
4. la citoyenneté et les valeurs de la République ;
5. la laïcité ;
6. l'égalité filles/garçons ;
7. le savoir être en entreprise ;
8. le rapport de stage.

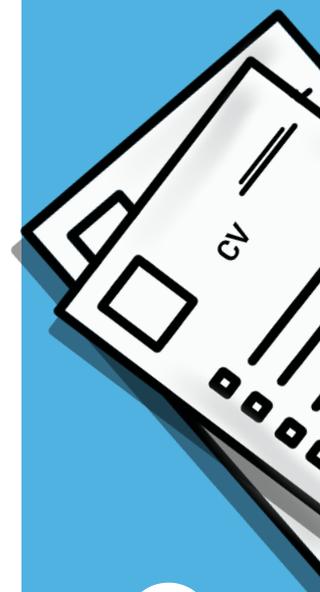
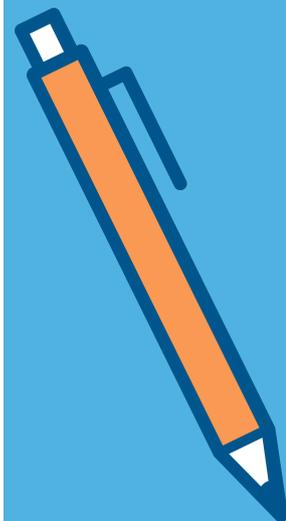
Il en ressort une vraie adhésion des jeunes. Les échanges nourris avec l'animatrice ont permis de mieux comprendre les différentes problématiques et de proposer des méthodes de travail, des conseils pour être plus à l'aise et plus efficace dans la recherche de stage, pendant le stage et au-delà, dans la vie de tous les jours !

... et une enquête auprès de 175 jeunes et parents et une quarantaine d'entreprises.

L'association a soumis un questionnaire aux jeunes pour mieux connaître les difficultés rencontrées et les solutions mises en place. Il leur a également été demandé de faire remplir un questionnaire destiné à leurs parents.

Les éléments marquants :

- Un manque de temps disponible pour les recherches de stages.
- Un manque de réseaux dans l'entourage.
- Une méconnaissance des codes de l'entreprise et de la manière d'aborder les responsables d'entreprises.
- Un accompagnement du corps enseignant ressenti comme insuffisant et notamment du « chef des travaux » trop axé sur la partie administrative (convention).
- Des difficultés liées au fait que tous les stages se situent presque à la même période, ce qui entraîne une sur-sollicitation des entreprises.
- Trop de réponses négatives des entreprises, pas de réponses ou des désistements de dernière minute.
- Pour beaucoup, peu d'implication des parents, ne serait-ce que pour les encourager, ce qui provient vraisemblablement d'un manque de compétences ou de réseaux pour aider leurs enfants.





À la question : « **comment pensez-vous que la recherche de stage puisse être améliorée à l'avenir ?** », les élèves ont formulé différentes propositions :

- accorder du temps à la recherche en dégageant deux mercredis par mois au minimum ;
- accompagner les jeunes dans l'acquisition d'une posture professionnelle, savoir être et savoir faire sous forme d'ateliers ;
- aider à préparer les entretiens ;
- inviter les parents qui ne le font pas à s'intéresser au stage et à l'orientation professionnelle ;
- inciter les entreprises à prendre plusieurs stagiaires en même temps.

L'association a également interrogé plusieurs entreprises sur l'accueil des stagiaires.

L'argument souvent évoqué est celui du manque de temps pour encadrer des stagiaires, et pour certains employeurs, des expériences négatives (manque d'implication du stagiaire, non respect des consignes et des tâches demandées ...)

Pour beaucoup d'entreprises, le stagiaire peut devenir plus pertinent dès lors que la durée du stage est assez longue (plusieurs semaines) et que le niveau devient plus important (bac+2).

TOP DÉPART POUR UN STAGE

CE QU'IL FAUT RETENIR



Définir son projet

Quel univers professionnel j'ai envie de découvrir ? Quel est mon objectif durant le stage ?



Qui peut m'aider ?

Autour de moi, des personnes peuvent m'accompagner : les professeurs, la famille, les amis. Il y a des lieux et des infos en ligne pour me renseigner et m'aiguiller.



Mon dossier

Je prépare et j'adapte mon CV et ma lettre de motivation.
Je me renseigne avant d'aller à l'entretien de recrutement.

Je cherche un lieu de stage

J'en parle autour de moi. Je me rends à des forums ou des salons.
J'identifie les structures en rapport avec mon projet pour les contacter.



Je contacte les structures

Réponse à des offres, candidatures spontanées, par mail, courrier, ou sur place : je multiplie mes chances !





Je définis mon projet :

je cherche un stage en relation avec ma formation et cohérent avec mon projet professionnel. Tous les métiers sont possibles et tous les métiers sont mixtes !

C'est une première expérience qui doit m'aider à mieux connaître l'environnement dans lequel je souhaite évoluer et tisser mon propre réseau. Je m'interroge sur mes centres d'intérêt, ce que j'aime faire. Ma motivation sera la clé de ma réussite !



J'identifie qui peut m'aider :

J'essaie de prendre contact avec des personnes qui connaissent le sujet. En premier lieu mon professeur référent et le responsable du CDI de mon établissement. C'est aussi l'occasion de pousser les portes des CIO (centre d'informations et d'orientation) ou des points informations jeunesse (PIJ).

Il en existe dans toutes les grandes villes (voir nos adresses à la fin du guide) et enfin je peux me rapprocher d'associations de proximité agissant dans les quartiers.

Je n'oublie pas de consulter les plateformes qui proposent des stages, par exemple :

- l'Etat : <https://www.monstagedetroisieme.fr/>

- le Conseil Départemental de l'Essonne :
<http://www.stages3e.essonne.fr/>

- la région Ile de France : <https://www.iledefrance.fr/trouvez-un-stage>

- l'agglomération Grand Paris Sud :
<https://emploi.grandparissud.fr/page/flux/stage-alternance>



Je prépare mon dossier :

Mon CV : une page maximum, il doit présenter de façon synthétique mon parcours et mon activité. Je n'oublie pas de mentionner mes engagements associatifs ou les responsabilités que j'assume dans ma vie familiale. Enfin, si je ne suis pas sûr de mon orthographe je le fais corriger par une personne de confiance.

Ma lettre de motivation : complémentaire du CV, elle doit aider le recruteur à mieux cerner mon projet et surtout lui donner envie de me rencontrer ! J'ai le droit d'être original mais surtout convaincant ! J'opte pour une version manuscrite, en soignant l'écriture, l'orthographe et la syntaxe.

L'entretien de recrutement : étape clé du processus de sélection, je le prépare en me renseignant sur l'entreprise (son activité, son organisation, sa taille, ses clients....).

Le jour J, j'opte pour une tenue sobre, et je prévois d'être en avance. En cours d'entretien, je suis réceptif et ouvert à la discussion et je n'hésite pas à prendre des notes et surtout poser des questions.

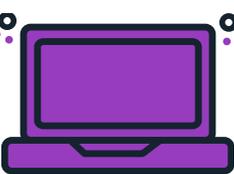


Je recherche un lieu de stage :

J'explore toutes les pistes : je parle de ma recherche autour de moi, à mes parents, amis, voisins. Je me renseigne également dans mon établissement et auprès d'autres élèves ou étudiants plus âgés.

Je me rapproche des structures dédiées à l'orientation et à la vie scolaire : le CROUS, le CIDJ, le CIO, etc... internet et les plateformes de stages regorgent également d'offres de stages. Enfin je n'hésite pas à me rendre dans les forums ou salons d'étudiants qui me permettront de rencontrer des entreprises en recherche de stagiaires.

J'oriente mes recherches vers les entreprises en rapport avec le secteur de ma formation et avec mon projet, les administrations, institutions mais également vers les TPE, PME et les associations qui proposent aussi de nombreux stages.

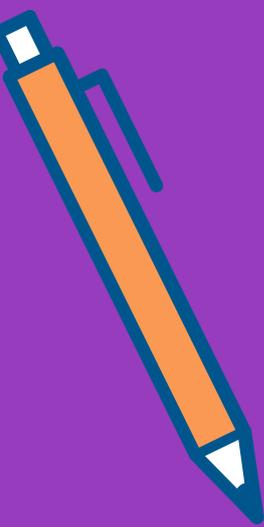


Je contacte l'entreprise :

La candidature spontanée : c'est la plus efficace ; en rencontrant l'entreprise chacun saura à qui il a à faire ! Après avoir ciblé des entreprises qui m'intéressent, je n'hésite pas à les contacter pour solliciter un stage. En effet, certaines ne publient pas d'offres mais accueillent des stagiaires. Il s'agit donc du seul moyen d'intégrer leurs

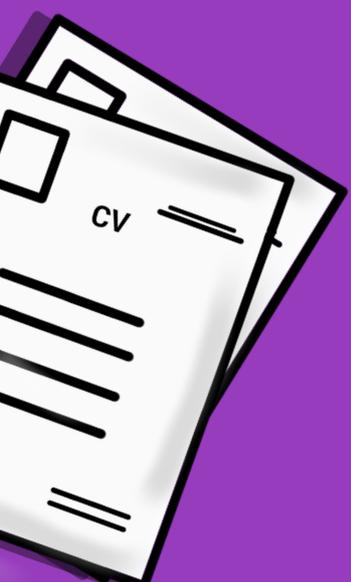
fichiers tout en définissant le stage que je recherche. Pour plus d'impact, je peux téléphoner au préalable, afin de connaître le nom du directeur ou du responsable des ressources humaines, pour leur écrire directement.

La réponse à une offre : comme pour une candidature spontanée, je démontre d'abord mon intérêt pour l'entreprise et son secteur d'activité. Mais je mets aussi en avant mes compétences et mes atouts qui me permettront de répondre au mieux aux besoins du poste définis dans l'annonce.



Pour ma recherche de stage en seconde professionnelle, le plus dur pour moi fut l'attente ... Au total, j'ai effectué 34 candidatures, pour 6 réponses dont seulement 1 positive ! Il faut donc prendre chaque occasion !

Enzo, stagiaire à Covalence-groupement



Ayant appris par mon réseau (Génération 2) que l'Elysée recrutait un alternant en communication, j'ai décidé d'envoyer ma candidature (CV et lettre de motivation) . J'ai obtenu et passé un entretien et puis plus rien. Alors j'ai relancé ma candidature et on m'a dit que c'était OK pour un contrat de professionnalisation au sein du service communication de l'Elysée. Ma mission serait de m'occuper de la communication numérique et digitale (community manager) au sein d'une petite équipe de trois personnes !

Très rapidement j'ai pu être opérationnel, j'ai participé à la refonte intégrale du site internet de la présidence tout en m'occupant de la publication de posts sur les réseaux sociaux.

J'ai pu vivre en live les déplacements du Président en France et à l'étranger avec une pression importante mais que l'on apprend vite à gérer. Les images et les informations une fois publiées sur les réseaux sociaux pouvant vite devenir contre-productive si elles ne sont pas maîtrisées ! Ce que je retiendrai de cette année à l'Elysée c'est une opportunité d'exercer le métier de community manager au sein d'une institution prestigieuse avec des contacts humains, simples, chaleureux, qui m'ont permis d'exprimer mon potentiel professionnel dans de très bonnes conditions !

Ce que j'ai envie de dire aux jeunes qui cherchent des stages c'est, "Osez, les portes ne sont pas si fermées ! Osez puis relancez ! Montrez votre détermination à vouloir intégrer une structure, une entreprise, une administration !"

Quant à moi je continue mon alternance pour l'obtention d'un Master 2 entre l'Ecole Digitale Supérieure et une agence de communication à Paris !

Damien Koutodjo, stagiaire au Palais de l'Elysée

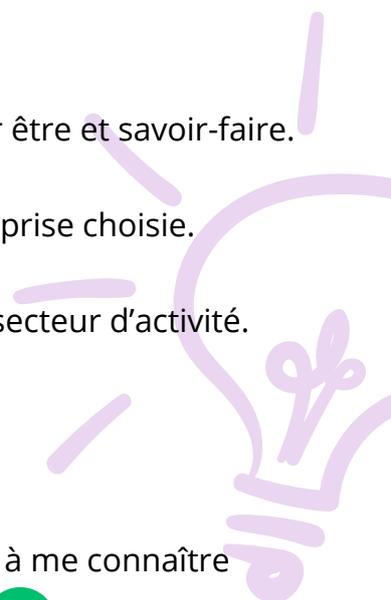
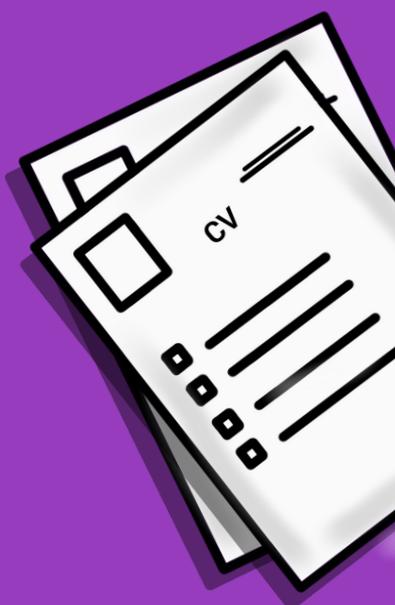
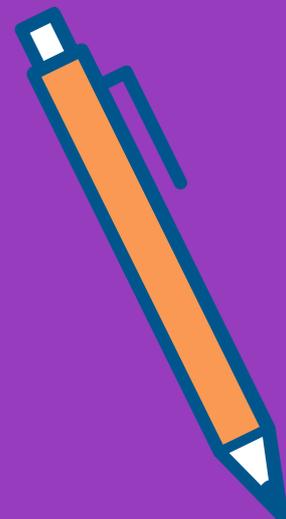
LA CHECKLIST OU LE SAVOIR ÊTRE EN 12 RECOMMANDATIONS

1. J'adopte un comportement volontaire, dynamique.
2. Je veille à porter une tenue vestimentaire, propre, sobre et adaptée à l'environnement de travail.
3. Je bannis toute forme de vulgarité, de familiarité (en termes de langage et de comportement).
4. Je respecte les horaires fixés.
5. Je réalise les différentes tâches et missions que l'on me confie.
6. Je me montre curieux de tout ce que je peux découvrir pendant mon stage.
7. Je suis ouvert aux remarques et aux critiques et prêt à faire les corrections nécessaires que l'on me demande.
8. Je préviens mon responsable de stage en cas de retard ou d'absence.
9. Je respecte les règles, les codes et la culture de l'entreprise.
10. Je respecte toutes les personnes travaillant dans et pour l'entreprise.
11. Je respecte les règles de confidentialité.
12. Je fais l'évaluation de mon stage, en produisant si besoin le rapport et je remercie les différentes personnes qui ont permis le déroulement de mon stage.

RÉUSSIR SON STAGE, QUELS ENJEUX ?

Il est important de comprendre à quoi va servir le stage. Pour l'aborder dans un bon état d'esprit, il faut identifier les effets attendus. Pour t'aider, détermine dans la liste suivante tes priorités :

- Valider mon année scolaire.
- Découvrir le monde de l'entreprise.
- Comprendre le monde du travail.
- Gagner en compétences, autonomie, savoir être et savoir-faire.
- Me projeter dans la vie professionnelle.
- Découvrir les filières et métiers dans l'entreprise choisie.
- Gagner en confiance, en assurance.
- Découvrir la diversité des métiers dans un secteur d'activité.
- Sortir de ma zone de confort.
- Prendre des responsabilités.
- Fréquenter d'autres adultes.
- Vérifier mes choix professionnels.
- Me découvrir, travailler sur moi, apprendre à me connaître dans un environnement professionnel.



ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

POUR SOI-MÊME

- **L'organisation de mon travail** : préparer et organiser son travail de façon à satisfaire les exigences de qualité, d'efficacité, tout cela dans le temps imparti !
- **Ma tenue professionnelle** : être en adéquation avec la tenue conforme aux règles de la profession ou de l'entreprise s'il y en a ! (blouse, casque, chaussure de sécurité...).
- **La persévérance, l'assiduité** : fournir l'effort nécessaire afin de terminer et réussir un travail demandé ce qui suppose être assidu là où on doit être !
- **La maîtrise de soi** : être capable de faire face à des situations nouvelles et particulières sans perdre sa capacité à agir.
- **Le jugement, l'initiative** : décider dans certaines situations des actions appropriées, des solutions permettant d'améliorer des process.
- **La débrouillardise** : réussir à résoudre un problème en trouvant ses propres moyens.
- **L'efficacité** : savoir discerner ce qui est professionnel, bon pour le client, et l'entreprise.
- **La vigilance** : observer le déroulement de son travail ou de ses tâches de façon à toujours obtenir un bon résultat.
- **L'autonomie** : se prendre en charge pour réaliser ses tâches sans avoir toujours à demander une validation de son responsable.
- **L'hygiène personnelle** : prendre soin de son hygiène corporelle pour soi et les autres.
- **La prévenance** : avoir le souci de la qualité de son travail tout en démontrant de la curiosité



J'attends d'un stagiaire qu'il soit attentif à ce que j'essaie de lui apprendre, de lui montrer, de constater une évolution positive entre le jour où il est arrivé et le jour de son départ. Qu'il arrive à faire de façon autonome des choses simples et qu'il puisse les retenir. Mais surtout, qu'il reparte en ayant appris quelque chose.

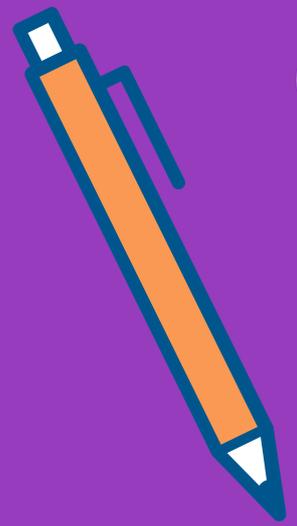
Frédérique H., assistante RH –
Covalence-groupe de coopération

AVEC LES AUTRES

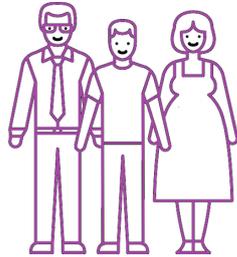
- **Avoir une communication et une expression orale adaptée** : adapter le ton et le style suivant la personne et les circonstances
- **Avoir l'esprit d'équipe** : travailler avec les autres de façon solidaire
- **L'intégrité professionnelle** : réaliser son travail sans vouloir tromper, abuser, ou léser les autres
- **Acceptation des remarques et de la critique** : être capable de recevoir des commentaires dans le but d'améliorer son travail

DANS L'ENTREPRISE

- **Respect de l'horaire** de travail.
- **Respect du lieux de travail**, des locaux, de l'environnement.
- **Respect des machines**, outillages, des matériels et équipements.
- **Respect des règles** et du règlement intérieur propre à l'entreprise.



PARENTS, QUEL RÔLE JOUER ?



Il est important que les parents montrent un intérêt à la réalisation du stage de l'adolescent ou du jeune adulte. C'est aussi l'occasion d'établir un dialogue sur autre chose que les notes et les résultats scolaires. Prenez le temps de comprendre également la convention de stage et ce qui est attendu de votre enfant, encouragez-le, il en a besoin, c'est nouveau pour lui !

Accompagnez votre enfant dans la définition de son projet :

Prenez le temps d'écouter votre enfant, interrogez-le sur ses motivations et son projet professionnel. Aidez-le à trouver sa voie, en fonction de ses compétences, mais aussi de ses centres d'intérêt. S'il a une idée bien arrêtée, aidez-le à cibler les entreprises qui pourraient l'accueillir. Votre soutien est très important, notamment pour le stage d'observation au collège ; le jeune étant pour la première fois confronté au monde de l'entreprise. C'est aussi l'occasion de parler de votre monde du travail si vous travaillez et d'échanger avec lui sur le déroulé de votre carrière.

Mobilisez votre réseau pour l'aider à trouver une entreprise

Une fois son projet défini, parlez-en autour de vous. L'objectif n'est pas nécessairement de trouver une place à votre enfant dans votre entreprise. Pour beaucoup c'est en effet impossible. N'en soyez aucunement dévalorisés. Vous pouvez en revanche solliciter le reste de la famille, des amis, des voisins qui auront peut-être des pistes à vous donner.

Informez-vous des modalités du stage et veillez à l'assiduité de votre enfant

Montrez à votre enfant l'intérêt que vous portez à son stage, élément clé de sa scolarité.

Renseignez-vous sur l'entreprise qui l'accueille et les modalités du stage : durée, horaires, rapport de stage, etc.

Veillez à ce que votre enfant respecte bien toutes ces obligations.



Je m'appelle Monsieur Moussa Diarra, domicilié à Evry et père de 12 enfants dont 10 garçons et 2 filles.

J'ai été très tôt confronté aux problématiques de stage pour mes enfants. Au début, je croyais que c'était le rôle de l'école de trouver du stage pour les enfants.

N'ayant aucun réseau social pour trouver un stage pour mes enfants, c'est tout naturellement que je me suis tourné vers une association de quartier dénommée Génération 2-Citoyenneté-Intégration.

Cette association m'a beaucoup aidé, elle a accordé un stage à mes enfants. Grâce aux actions de parentalité de l'association, j'ai été informé et sensibilisé de mon rôle et de ma place à l'école.

J'ai pris dorénavant cette place qui est la mienne. J'ai élargi mes propres réseaux sociaux et je me suis engagé dans les actions de citoyenneté sociale.

Je suis devenu l'ambassadeur de l'association auprès d'autres pères afin qu'ils s'investissent davantage dans l'accompagnement du parcours scolaire de leurs enfants.



Je suis mère de quatre enfants dont 3 garçons et 1 fille. Tous mes enfants ont eu le Bac S et ont eu la chance de continuer leur cursus et d'avoir des stages à l'exception de mon deuxième enfant.

Agé de 27 ans, diplômé d'un Bac S et d'un DUT Mesure Physique, il souhaite intégrer une école d'Ingénieurs en alternance.

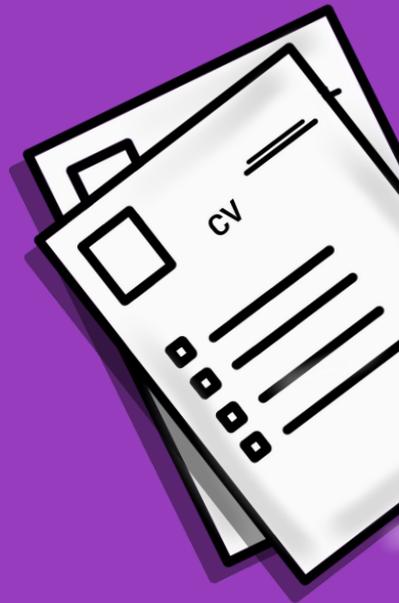
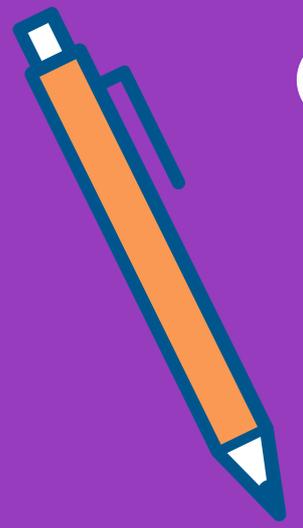
Ayant validé le concours d'intégration à trois reprises, il n'est jamais parvenu à entamer la formation faute d'avoir un contrat d'alternance.

Présentement, il a un emploi par défaut à l'aéroport d'Orly.

Je travaille à la Mairie d'Evry-Courcouronnes depuis 1988. Malgré mes réseaux et toutes mes sollicitations auprès de certains responsables administratifs et politiques, je ne suis pas parvenue à avoir un contrat pour mon enfant et je reste totalement démunie face à la situation.

Grâce aux conseils d'une amie, nous (mon fils et moi) avons pris contact avec l'association Génération 2. Suite à notre visite et à l'accompagnement de Génération 2, mon fils a eu la chance de postuler auprès de 3 Entreprises lors de la journée du coaching organisée le 06 février 2020 au Lycée Mendès France.

Force est de reconnaître que la problématique de stage, de contrat d'apprentissage et d'alternance restent aujourd'hui un casse-tête pour nous les parents.



DU CÔTÉ DES ENTREPRISES

L'Essonne en chiffres



95 995

établissements
d'activité
économique

69 % = commerce,
transport, services

14 % = administration
publique, enseignement,
santé, action sociale

12 % = construction

4 % = industrie

22% des établissements comptent entre 1 à 9 salariés

5 % emploi entre 10 et 49 salariés



L'emploi
dans les associations
en Ile-de-France

27 200

associations employeurs



6,8%

des salariés du secteur privé



Les associations développent des emplois
dans :

- ✓ le social à 37,5% ;
- ✓ l'enseignement à 14,2% ;
- ✓ la santé à 10,5% ;
- ✓ le sport à 6,9%.

POURQUOI ACCUEILLIR UN STAGIAIRE ?

Il manque encore cruellement d'entreprises qui proposent des stages! L'offre de stages est insuffisante par rapport à la demande. Quand certains stages sont obligatoires pour valider une année scolaire, cela peut avoir de lourdes conséquences pour les étudiants !

Le stage : un geste citoyen à la portée de toutes les entreprises.

Accueillir des stagiaires n'est pas réservé aux grosses entreprises ou aux administrations, toute entreprise peut et doit s'interroger sur cet engagement. La structure assume ainsi ses responsabilités sociétales : elle participe activement à la vie de la cité et au mieux vivre ensemble. L'entreprise agit pour le rapprochement du monde économique et du monde de l'enseignement et de la jeunesse. Elle porte un message en faveur d'une société plus juste et tolérante, tout en gardant son objectif de créer de la richesse afin d'assurer sa pérennité, de favoriser son développement et de créer de l'emploi.

Le stage, une chance pour l'entreprise

Le stagiaire apporte un regard extérieur à l'entreprise. Il est dans une culture et une dynamique d'apprentissage susceptibles de véhiculer des réflexions nouvelles, de la créativité, et pourquoi pas de remettre en cause des manières de faire.

Le stage peut aussi être une bonne façon de recruter une personne qui connaît déjà votre entreprise. C'est plus sécurisant que la découverte d'un jeune diplômé inconnu de l'entreprise.

UN STAGIAIRE, MAIS LEQUEL ?

L'entreprise peut accueillir différents types de stagiaires, du collégien en 3ème pour un stage de découverte de l'entreprise d'une semaine, jusqu'à l'étudiant en Master, voire des doctorants, pour des durées variables et suffisamment importantes pour pouvoir les faire travailler sur des sujets impactant réellement l'entreprise.

3 ÈME

Dénomination : "découverte de l'entreprise"

Durée : 2 semaines

Objectifs : découverte du monde de l'entreprise

BAC PRO

Dénomination : "période de formation en milieu professionnel"

Durée : 6 à 16 semaines

Objectifs : découverte de l'entreprise
application de la formation en milieu professionnel

STAGE

Dénomination : "stage"

Durée : 14 à 16 semaines

Objectifs : découverte de l'entreprise, accomplissement de projets ou de missions spécifiques, initiation au monde économique et social, préparation à l'insertion professionnelle et/ou poursuite d'études



LICENCE
LICENCE PRO

Dénomination : "stage"

Durée : 4 à 16 semaines en licence, 16 semaines en licence pro

Objectifs : accomplissement de projets ou missions spécifiques, préparation à l'insertion professionnelle



MASTER

Dénomination : "stage"

Durée : 4 à 6 mois

Objectifs : accomplissement de projets ou de missions spécifiques, préparation à l'insertion professionnelle

L'ACCUEIL DU STAGIAIRE EN PRATIQUE

EN AMONT

- Détecter le besoin et les possibilités de l'entreprise d'accueillir un stagiaire.
- Pratiquer l'égalité de traitement dans le choix des stagiaires.
- Préparer le personnel à l'accueil du stagiaire.
- Prévoir les modalités d'accueil.
- Nommer un tuteur qui encadrera et travaillera en collaboration avec l'enseignant référent.
- Valoriser le rôle du tuteur, qui doit être volontaire et laisser lui le temps d'encadrer le stagiaire.
- Définir le projet de stage avec l'étudiant et l'établissement, chacun doit y trouver son compte.
- Elaborer la convention de stage tripartite qui formalisera le projet.

PENDANT LE STAGE

- Favoriser son intégration au sein de l'entreprise en prenant le temps de lui faire visiter l'entreprise, et le présenter aux salariés.
- L'informer sur les règles, les codes et la culture de l'entreprise, lui faire lire le règlement intérieur s'il existe.

- Guider et conseiller le stagiaire, lui donner accès aux informations qui lui sont nécessaires pour réaliser ses tâches ou missions. L'aider dans l'acquisition des compétences nécessaires.
- Assurer un suivi régulier de ses travaux.
- Evaluer régulièrement la qualité du travail effectué.
- Le conseiller sur son projet professionnel.

À L'ISSUE DU STAGE

- Effectuer l'évaluation suivant les modalités mentionnées dans la convention ou définies dans le carnet de stage.
- Compléter l'attestation de stage qui accompagnera les futurs CV de l'étudiant en décrivant les missions effectuées.
- Conseiller le stagiaire et faire le point avec lui sur son projet professionnel.
- Faites le point avec l'établissement scolaire si vous souhaitez continuer à prendre des stagiaires et éventuellement quels profils de stagiaires.



J'attends que le stagiaire soit dynamique, curieux, qu'il prenne des initiatives, se questionne et partage ses remarques.

J'ai accueilli une stagiaire qui n'était pas sûre de continuer dans la même voie. Finalement le stage l'a motivée et réconfortée. Aujourd'hui elle est en troisième année, en stage dans un service comme le nôtre et elle nous a fait un retour très appréciable.

Laura G., mandataire judiciaire –
Udaf de l'Essonne

QUE DIT LA LOI ?

En aucun cas le stage ne peut être assimilé à un emploi.

- S'agissant du recrutement d'un stagiaire, la discrimination directe ou indirecte dans le cadre d'une procédure d'accès à un stage est interdite.
- Dans certaines situations, le recours à un stagiaire peut amener le juge à requalifier le stage en contrat de travail malgré l'existence d'une convention.
- Le nombre de stagiaires accueillis en même temps est limité par la loi à 3 pour les structures de moins de 20 salariés et à 15% de l'effectif pour les structures de 20 salariés ou plus. Une dérogation est possible seulement pour les périodes de formation en milieu professionnel : 20% des effectifs pour les entreprises de 30 salariés ou plus et à 5 stagiaires lorsque l'organisme d'accueil compte moins de 30 salariés.

Toutes les informations utiles pour accueillir un stagiaire en respectant le code du travail sont disponibles en ligne : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F20559>

À PROPOS DE LA RÉMUNÉRATION

Un stagiaire n'est pas considéré comme un salarié de l'entreprise.

Il ne percevra ni salaire, ni rémunération, ni indemnité.

Toutefois, une gratification peut lui être versée si la durée de son stage est supérieure :

- soit à 2 mois consécutifs (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour) au cours de la même année scolaire ou universitaire,
- soit à partir de la 309 ème heure de stage s'il est effectué même de façon non continue.

En dessous de ces seuils de durée, l'organisme d'accueil n'a pas l'obligation de verser une gratification.

En 2020, le taux horaire de la gratification était égal au minimum à 3,90 € par heure de stage.

Le montant de la gratification doit figurer dans la convention de stage.

ZOOM SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ALTERNANCE

Vous recrutez, avez-vous pensé à l'alternance ou l'apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage relève de la formation initiale. Le contrat de professionnalisation relève de la formation continue. Les deux contrats conjuguent formation théorique dans un établissement d'enseignement et formation pratique en entreprise.

L'âge pour en bénéficier n'est pas le même. La rémunération est différente. Le coût pour l'employeur n'est pas le même.

Deux types de contrats possibles :

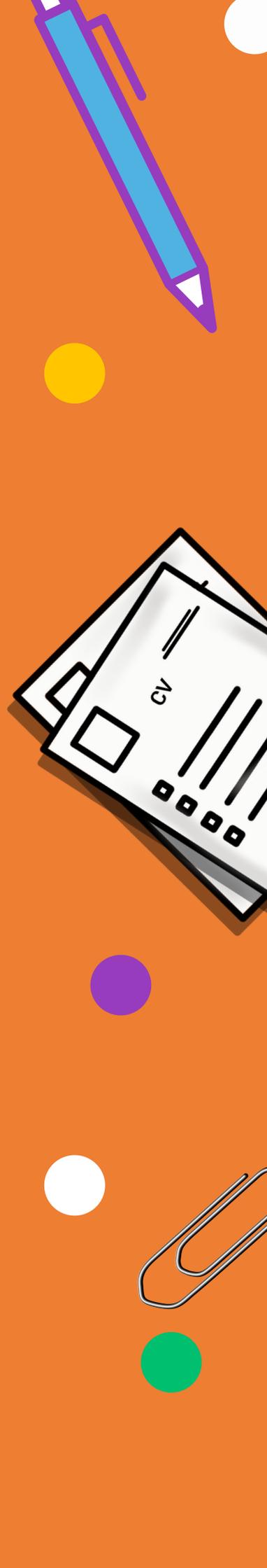
- le contrat d'apprentissage de 1 à 3 ans pour des jeunes de 16 à 25 ans ;
- le contrat de professionnalisation de 6 à 12 mois pour des jeunes de 16 à 25 ans ou des demandeurs d'emplois de plus de 26 ans.

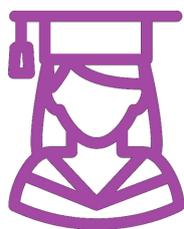
Ces types de contrat permettent à l'entreprise de bénéficier d'avantages financiers : aide financière, abattement ou réduction de charges. Mais ils lui offrent surtout la possibilité de recruter un jeune motivé qui aura à cœur de s'intégrer dans l'entreprise en acquérant les savoirs faire et savoir être qui lui sont propres.

A l'issue du stage, l'entreprise, connaissant ses capacités professionnelles, pourra en toute quiétude décider ou non de l'embaucher, et ainsi éviter le coût et la complication d'un recrutement externe.

C'est aussi l'occasion pour l'entreprise de réaliser une transition de savoirs entre deux catégories de salariés : les seniors et les jeunes.

Toutes les informations mises à jour régulièrement et les éléments comparatifs sont sur le site suivant : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31704>





Je suis en seconde gestion-administration. Mon stage à Génération 2 m'a appris à me faire confiance, à être autonome et j'ai gagné en maturité.

Pendant un mois j'ai appris sur mes droits et mes devoirs. J'ai découvert les thématiques abordées dans les centres de formation de Massy et d'Evry.

C'était mon premier stage et j'ai apprécié les personnes qui nous ont accueillis et qui ont toujours pris le temps de nous écouter et de nous conseiller.

Jade 17 ans

J'ai rencontré une jeune-fille venant sur son temps de vacances pour un stage d'observation d'une semaine. Elle savait exactement ce qu'elle était venue chercher, elle avait des questions pertinentes et une motivation impressionnante pour son âge.



Sa démarche était personnelle et non soumise à une obligation scolaire. Il est appréciable de voir que certains jeunes se montrent acteurs de leur futur.

Elle est repartie satisfaite de son stage. Celui-ci l'a confortée dans son envie de travailler dans le domaine des ressources humaines.

*Frédérique H., assistante RH
Covalence-groupement de coopération*



Grâce à ce stage, je vais pouvoir valider ma formation sanitaire et sociale. Il m'a permis de découvrir le milieu associatif et d'accroître mon expérience professionnelle. Lors des ateliers, j'ai pu participer à de nombreux débats et entendre des témoignages très touchants des autres stagiaires. J'ai pu rencontrer des fonctionnaires de la Police Nationale, mais aussi des chefs d'entreprise, des ministres, etc.

Alimatou

DU CÔTÉ DES ENSEIGNANTS

LES ATTENDUS DU STAGE

3 ÈME

Dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations, qui fait partie intégrante du projet d'établissement, **une séquence d'observation d'une semaine en milieu professionnel** est prévue en classe de troisième.

Celle-ci doit faire l'objet d'un suivi de la part d'un enseignant, dans la mesure où **elle participe à l'acquisition des compétences sociales et civiques ainsi que de celles relatives à l'autonomie** inscrites dans le socle commun de connaissances et de compétences.

A ce titre, les enseignants de toutes les disciplines sont concernés par la mise en œuvre de ce parcours.

Une des caractéristiques de la formation en lycée professionnel réside dans le principe d'alternance entre des périodes d'enseignement au sein de l'établissement scolaire et des périodes de formation en milieu professionnel. **Le stage fait donc partie intégrante de la formation.**

Si l'idée est bien de **guider le jeune sur le chemin de l'autonomie**, la circulaire relative à l'encadrement des périodes en entreprise (circulaire n° 2000-095-du 26/06/2000) replace l'établissement et l'équipe pédagogique au cœur du projet, puisqu'elle précise que *"l'établissement doit trouver pour chaque élève un lieu d'accueil pour les périodes en entreprise. La recherche et le choix de l'entreprise relèvent de l'équipe pédagogique qui doit prendre en charge les contacts nécessaires."*

LYCÉE
PROFESSIONNEL



Cette formation courte a pour but de rendre les jeunes opérationnels dès leur sortie. Les stages sont donc un élément clé puisqu'ils permettent de confronter les jeunes au milieu professionnel, tout en complétant la formation théorique. De plus, ils permettent aux jeunes de préparer leur sortie, en prenant des contacts et en se faisant remarquer par des employeurs potentiels.

Plusieurs stages sont imposés pour une durée totale variant de 8 à 16 semaines, selon la filière.

Ces stages recouvrent des réalités différentes, allant **du stage d'observation en début de première année à des stages de plusieurs semaines, plus opérationnels par la suite.**

Comme en lycée professionnel, les étudiants doivent pouvoir compter sur l'équipe pédagogique de leur établissement pour les orienter et les accompagner dans leur parcours.



Quelle que soit la filière, l'école ou l'année d'études, le stage est une étape essentielle du parcours de formation qui permet à l'étudiant de se familiariser avec le milieu professionnel, de mettre en application ses connaissances et de préparer son entrée dans le monde professionnel.

Tout stage doit avoir fait l'objet d'un double encadrement, à la fois au sein de l'entreprise et au sein de l'établissement, afin de garantir le suivi de son déroulement et l'articulation entre les finalités du cursus d'enseignement et celles du stage.

La plupart des universités et des écoles proposent des services de stage entièrement dédiés à la recherche et à l'accompagnement des étudiants. Un enseignant peut également être chargé du suivi afin d'accompagner au mieux l'étudiant.

UNIVERSITÉ ET
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, DIFFÉRENTS ACTEURS

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

En tant que pilote de l'établissement, il lui revient d'informer l'ensemble des équipes éducatives des obligations qui leur incombent dans la mise en place des stages.

Signataire de la convention de stage, il en est le garant pour la partie "établissement scolaire" et doit donc veiller à en garantir une bonne organisation, notamment en termes d'assurance et de suivi de l'élève.

LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

Mandaté par le proviseur, il assure la préparation et l'organisation globale des périodes en entreprise.

Il est l'interlocuteur des professionnels, de l'équipe pédagogique et des élèves et/ou étudiants.

LE PROFESSEUR RÉFÉRENT

Désigné au sein de l'équipe pédagogique, il est l'interlocuteur privilégié de l'élève sur les questions relatives à son stage.

Il fait également le lien entre l'entreprise et l'établissement, et est chargé de rendre visite à l'élève sur son lieu de stage et de préparer une évaluation des compétences acquises.

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Coordinateur et animateur de l'équipe pédagogique, il a pour mission d'accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet personnel.

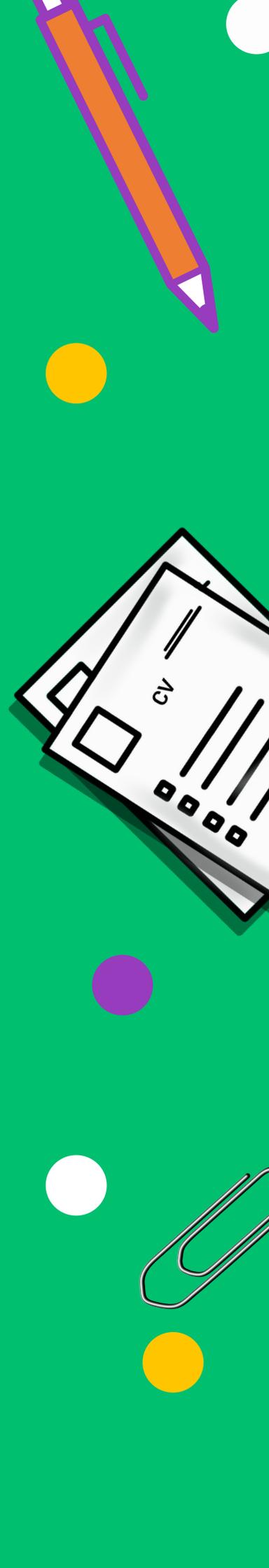
Il est donc le premier vers qui le jeune se tourne pour toute question relative à son orientation.

Il informe les élèves du calendrier des stages, doit les aider à trouver un stage en rapport avec leur projet personnel et désigner le professeur référent. Il informe également des modalités de remboursement des frais de transport et de restauration.

LES ENSEIGNANTS

Ils participent pleinement à la conception du projet pédagogique de l'établissement et à sa mise en oeuvre. Outre la transmissions des savoirs disciplinaires, ils contribuent au suivi d'orientation et d'insertion des élèves, en adoptant une vision transversale.

Ils sont des interlocuteurs centraux pour l'élève dans la définition de son projet professionnel, y compris la recherche de stage.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN PRATIQUE

LA PRÉPARATION

- Informer les jeunes, dès le début de l'année, des périodes et des attendus des stages.
- Organiser des sessions d'information, des rencontres avec des professionnels.
- Aider à la rédaction (ou la mise à jour) du CV et de la lettre de motivation (par le professeur de français ou le documentaliste par exemple).
- Mettre en place des jeux de rôle pour préparer l'élève à la prospection d'entreprises, en le mettant en situation pour un contact téléphonique, mail ou un entretien.

LA RECHERCHE DE STAGE

- Aider à la recherche d'entreprises d'accueil en aidant les élèves à utiliser Internet pour la recherche de stages.
- Partager les coordonnées des entreprises ayant déjà accueilli des élèves.
- Proposer des lieux de stages négociés par le Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

AVANT LE DÉPART

- Gérer les conventions de stage.
- Préparer les élèves à cette semaine en entreprise : savoir-être, guide d'observation, etc.
- Informer les élèves des éventuelles modalités de remboursement des frais de transport et de restauration.

PENDANT LE STAGE

- Rendre visite aux élèves et aux étudiants au sein de leurs entreprises.

APRÈS LE DÉPART

- Proposer une évaluation des connaissances acquises (rapport de stage, entretien, etc.)
- Organiser un moment d'échange entre les élèves pour un partage d'expériences.

WEBOGRAPHIE ET TEXTES DE RÉFÉRENCE

ÉLÈVES, ÉTUDIANTS, FAMILLES

Site web de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr

ONISEP, informations sur les formations, les métiers, les secteurs professionnels, l'insertion professionnelle : www.onisep.fr

Portail de l'État, des régions et des partenaires sociaux sur l'orientation et la formation : www.orientation-formation.fr

CIDJ (informations sur les formations, les métiers, les établissements d'enseignement...) : www.cidj.com

Portail de recherche de stages de la région Ile-de-France : www.iledefrance.fr/trouvez-un-stage

Plateforme du Conseil départemental de l'Essonne dédiée aux stages de 3ème : <http://stages3e.essonne.fr/stages3e/s3e/>

Portail web de l'apprentissage et de l'alternance : www.lapprenti.com

Site de l'État dédié à la réussite et à l'accompagnement de l'élève en situation de handicap : www.education.gouv.fr/handicap-tous-concernes

Ministère de l'enseignement supérieur, rubrique dédiée à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap sur les textes et dispositifs de référence : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24670/etudiants-en-situation-de-handicap.html

Site institutionnel pour l'accueil, l'accompagnement, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap : www.etudiant.gouv.fr/pid38441/etudiants-en-situation-de-handicap.html

ENTREPRISES

Dossiers relatifs aux stages sur le site de l'URSSAF (rubrique employeurs / dossiers réglementaires) : www.urssaf.fr

Ministère du travail, informations légales sur les stages, les droits et obligations des entreprises : www.travail-emploi.gouv.fr

Portail web de l'apprentissage et de l'alternance : www.lapprenti.com (rubrique entreprise)

Région Ile-de-France, rubrique dédiée à l'apprentissage : www.iledefrance.fr/apprentissage

CORPS ENSEIGNANT

Site de référence pour l'information des professionnels de l'éducation : <http://eduscol.education.fr>

Parcours Avenir, le parcours individuel d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel : www.education.gouv.fr/le-parcours-avenir-7598

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

Modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de seize ans : [circulaire N°2003-134 DU 8-9-2003](#)

Parcours de découverte des métiers et des formations : [circulaire N° 2008-092 DU 11-7-2008](#)

[Décret N°92-1189 DU 6-11-1992 modifié par le décret N°2000-753 DU 1-8-2000](#) relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel

Encadrement des périodes en entreprise : [circulaire N°2000-095 DU 26-6-2000](#)

Financement des frais d'hébergement de restauration, de transport et d'assurance des élèves stagiaires en entreprise [note de service N°93-179 DU 24-3-1993](#)



TOUS ENSEMBLE POUR UN STAGE



37, Rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

<http://generation2-citoyennete-integration.fr/>

agci2generation@gmail.com

tel. 01 60 78 12 53



315 square des Champs-Élysées
BP 107

91004 Evry-Courcouronnes cedex

www.udaf91.fr

secretariat.general@udaf91.fr

tel. 01 60 91 30 00

Avec le soutien de :



Préfecture de l'Essonne



évry-courcouronnes



TICE

